



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 24 février 2020 à 18h30

- Décide de finaliser l'agenda des rencontres avec les Commissions communales en 2020 ;
- Décide de proposer au futur Boursier de participer à la séance d'information de l'UCV sur la facture sociale et nouvelle péréquation ;
- Décide d'accorder à son propriétaire le maintien de l'accès de sa parcelle N°67 via la parcelle N°70 (place de la Couronne) ;
- Décide d'adjuger les travaux en vue de parer au problème de refoulement des eaux claires (EC) sur le chemin du Pelaz ;
- Décide de se pencher sur la création d'un cheminement piétonnier sur la parcelle communale, aux abords de la piscine, afin de sécuriser les piétons se rendant sur la route des Montagnes ;
- Décide d'approuver le fractionnement de la parcelle N°284, en vue d'une future construction.

La Municipalité